

Agents MASA: quelle procédure pour s'inscrire à une formation ?

S'inscrire à une formation du MASA

Programme de formation national, régional ou local

Inscription via Mon Self Mobil
: <https://portail.cisirh.gouv.fr/>

S'inscrire à une formation SAFIRE

Programme de formation interministériel piloté par la PFRH

Inscription via SAFIRE
<https://pays-de-la-loire.safire.fonction-publique.gouv.fr>

S'inscrire à une autre formation

IGPDE, OUPS, écoles du sup. ou prestataires privés

Formation sans frais d'inscription : informer le RLF

Formation avec frais d'inscription : se renseigner auprès du RLF

↓ ↓
TRANSMETTRE au RLF votre convocation et votre attestation de présence

Les agents FAM en DRAAF et les agents sur budget en EPL (pas d'accès à Mon Self Mobil) continuent d'utiliser une fiche d'inscription papier à transmettre au RLF



S'assurer AU PREALABLE de l'accord sur la prise en charge des frais de déplacements